

*Clubs*, la *Native Brotherhood of British Columbia*, et la *Fishing Vessel Owners' Association* une requête conjointe demandant que la *British Columbia Electric Company* tienne sa promesse de laisser dans la rivière Cheakamus un débit suffisant pour le frai? Dans le cas de l'affirmative, quelles mesures ont été prises pour donner suite à cette requête?

**L'hon. J. A. MacLean (ministre des Pêcheries):** Je tiens à remercier l'honorable représentant de Comox-Alberni de m'avoir averti de son intention de me poser cette question. Je réponds par l'affirmative à la première partie de sa question.

Quant à la deuxième partie, touchant les mesures qui ont été prises, je puis vous dire que lors de mon récent séjour en Colombie-Britannique j'ai étudié cette question avec les directeurs de la *British Columbia Electric Company Limited* et signifié que le ministère attendait de la compagnie qu'elle maintienne en aval du barrage un débit d'eau suffisant pour le frai du saumon. Depuis mon retour à Ottawa, cette entente a été confirmée par un échange de correspondance avec le président de la *British Columbia Electric Company Limited*.

LA LAMPROIE—DÉCLARATION PORTANT SUR  
L'UTILISATION DE POISONS

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. J. A. MacLean (ministre des Pêcheries):** J'aimerais profiter de l'occasion pour répondre à une question posée vendredi dernier par l'honorable député de Port-Arthur. L'honorable représentant m'a demandé si j'avais reçu des renseignements récents sur l'efficacité des poisons et sur les moyens d'utiliser ces derniers contre les lamproies des eaux intérieures, notamment dans le lac Supérieur?

La question exige une réponse plutôt longue et compliquée, monsieur l'Orateur. Sauf erreur, vous avez proposé vendredi dernier qu'elle soit inscrite au *Feuilleton*, de sorte que je demanderais qu'elle soit transformée en ordre de dépôt de document.

**M. l'Orateur:** Le greffier m'informe que la bonne méthode pour donner suite à la proposition du ministre des Pêcheries serait que la Chambre consente à ce que la réponse soit imprimée au hansard. La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord!

**M. W. A. Tucker (Rosthern):** Si j'ai bien compris, monsieur l'Orateur, c'est ce qui avait été entendu à propos de la question que j'ai posée au ministre du Commerce, c'est-à-dire que la réponse serait versée au hansard.

[M. Barnett.]

**M. l'Orateur:** C'est exact. C'est la bonne méthode à suivre et je suis sûr que la Chambre l'acceptera dans les deux cas.

(Voir à l'appendice "B" la réponse à cette question p. 1155.)

CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

ASSURANCE-HOSPITALISATION—FACULTÉ DE  
DISCUSSION

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Paul Martin (Essex-Est):** Permettez-moi de demander au premier ministre s'il pourrait préciser aujourd'hui ou prochainement dans quelle mesure les provinces auront, à la conférence fédérale-provinciale, le 25 novembre prochain, la faculté de discuter avec le gouvernement fédéral la question de l'assurance-hospitalisation?

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Aucun éclaircissement n'est nécessaire, monsieur l'Orateur. Si les représentants des provinces veulent discuter l'assurance-hospitalisation, ils auront, certes, toute faculté de le faire.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question au premier ministre? Le gouvernement fédéral ne prendra-t-il pas l'initiative de mettre à l'étude la question de l'assurance-hospitalisation à la prochaine conférence afin qu'on puisse mettre une telle législation en vigueur prochainement?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, rien n'empêche une telle mise en vigueur. Il peut y avoir des sujets à discuter et, s'il y en a, chacun aura, à la conférence, si tel est le désir des divers premiers ministres provinciaux, l'occasion de les discuter à fond.

LE LOGEMENT

LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION—  
DÉCLARATION DE POLITIQUE  
À L'ÉGARD DE KITIMAT (C.-B.)

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics):** Le 11 novembre, monsieur l'Orateur, le représentant de Skeena (M. Howard) m'a posé cette question:

Le ministre sait-il que l'*Aluminum Company of Canada* a discontinué, ou songe à abandonner son programme à longue portée à Kitimat, lequel consistait à accorder une seconde hypothèque à ses employés qui achetaient des maisons sous l'empire de la loi nationale sur l'habitation?